

2017 RAPPORT ANNUEL JAHRESBERICHT



LE PROJET COURTEPIN
SE CONCRETISE

DAS COURTEPIN PROJEKT
VERWIRKLICHT SICH



2017
RAPPORT ANNUEL
JAHRESBERICHT

Givisiez, le 22 mai 2018

Sommaire / Inhaltsverzeichnis

Rapport du Président	3
Rapport des Präsidenten	5
Le mot du Directeur	7
Das Wort des Direktors	9
Séances et délégations régionales et nationales	11
Séances et commissions de l'association	14
Mutations des membres	16
Mutations du personnel	17
Formation professionnelle	18
Organigramme de la Fédération	20
Comptes 2017	21
Statistiques	24
Secrétariats gérés par la FFE	26
Sortie des membres	31
Annexes au rapport annuel	31
• Liste des membres du comité de la FFE	
• Liste des membres honoraires de la FFE	
• Liste des membres vétérans de la FFE	
• Liste des membres de la FFE	

Rapport du Président

Les années qui passent pourraient se ressembler mais

« le diable se cache dans les détails »

et tout a un prix.

Encore une année positive pour la construction et le gros œuvre en Suisse, malgré le fléchissement des entrées de commandes en fin d'année.

Ce constat se veut par contre tout en nuance. Si la volonté et les instruments sont là, les faits ne changent pas et mon rapport pourrait être celui de 2014 !



Certes, la mise en place de la carte professionnelle par la FFE facilite la lutte contre le travail au noir dans le canton, mais la carte nationale avec force obligatoire sur l'ensemble de la Suisse et pour tous les acteurs de la construction se fait attendre. Pour garantir l'efficacité de cet instrument, il faut des moyens financiers et en personnel qui manquent actuellement.

Certes, la SSE a établi un examen suisse pour l'obtention du permis de machiniste pour toute la Suisse. Ce permis garantit une conduite professionnelle en toute sécurité. Il est similaire aux permis délivrés en Romandie ou par notre centre de formation, mais aujourd'hui il n'est que pour les machinistes du gros-œuvre. Pourquoi pas le mettre sur pied pour tout conducteur de machine de chantier (paysagiste, agriculteur ou privé) ?

Certes, de nombreuses grues sont présentes dans le paysage du canton, mais les contraintes administratives, la lenteur des délivrances de permis de construire, les attentes d'adjudication des chantiers surtout par les grands maîtres d'ouvrage ne permettent pas une conduite efficace des dirigeants d'entreprise.

Certes, les instruments de planifications et de calculation avec la numérisation se développent de façon efficace et continue, mais les projets de construction par les mandataires sont toujours développés sous la pression du temps, avec peu de moyens en personnel, donc déficients et à utiliser avec prudence par les entrepreneurs.

Fort de ce constat récurrent et interrogatif, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs doit rester présente et active avec ses moyens de Fédération.

Cette année encore, notre Fédération s'est impliquée dans le tissu économique et associatif du canton de Fribourg.

Si elle ne peut et ne veut intervenir au niveau des prix et de la rentabilité de ses membres, elle les soutient sur 5 axes principaux :

- Une visibilité et une participation active dans le tissu économique et politique du canton.
- Une formation de base et continue de pointe.
- Une action continue et soutenue pour lutter contre le travail au noir.
- Un contact régulier avec tous les acteurs de l'acte de construire fribourgeois, romands et suisses, et
- Le soutien à ses membres.

La Fédération avec son directeur et son personnel a pris part à de nombreuses manifestations dans le courant de l'année comme par exemple :

- Le forum des métiers START.
- Les rencontres avec le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert, chef de la DAEC, accompagné de son ingénieur et son architecte cantonal.
- Les rapports soutenus avec l'Union Patronale du Canton de Fribourg.

- Les séances avec les présidents des sections romandes.
- La participation active à « constructionfribourg » qui remplace de façon plus visible la Conférence Cantonale de la Construction.
- Le comptoir de Morat en septembre.
- Les assemblées et conférences des présidents de la SSE.

La formation de base et continue reste l'un des axes d'activités principal de la FFE par :

- La finalisation du projet de notre centre de Courtepin avec son aboutissement conceptuel et financier ainsi que le dépôt du permis de construire en fin d'année.
- La poursuite avec succès des cours de langue pour le personnel de nos entreprises avec un certificat final à la clé.
- Les différents cours de formation à Courtepin et à la halle des maçons à Fribourg.
- La mise en place d'un cours interactif de sécurité pour le personnel de nos entreprises.
- La mise sur pied de « petits déjeuners » à thèmes spécifiques d'actualité.

Le soutien à nos membres est, et reste toujours une préoccupation de premier ordre :

- La mise à disposition de la carte professionnelle permet une concurrence saine et une lutte effective contre le travail au noir dans notre branche.
- La participation de la FFE à la Commission Paritaire cantonale et au Fribourgfonds permet une relation directe et nécessaire avec nos partenaires sociaux, même si les regards sont parfois diamétralement opposés. Un contact ne signifie pas un accord sur tous les points qui régissent les rapports employeurs et employés, mais une discussion reste toujours plus constructive que l'ignorance mutuelle.
- Le secrétariat avec son personnel bilingue répond de manière compétente à toutes les questions d'ordre technique ou concernant le domaine du marché du travail. Il intervient pour tout problème lié aux questions des marchés publics, aux soumissions et à toute déviance au respect de l'acte de construire.

Le bureau de la Fédération a siégé à 10 reprises durant l'année écoulée pour gérer les affaires courantes et soutenir le président dans ses décisions. Comme toutes associations actives, les organes dirigeants doivent se renouveler avec de nouvelles forces. Je souhaite la bienvenue à Messieurs Pierre-Yves Poncet et Frédéric Gross pour leur engagement futur et je remercie Messieurs Nicolas Brodard et Jacques Davet pour leur soutien professionnel et pertinent durant de longues années.

Pour clore ce rapport, je tiens au nom de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs à remercier chaleureusement les pouvoirs politiques pour leur écoute, les maîtres d'ouvrage publics et privés qui font confiance à nos membres, toutes les personnes qui travaillent envers nos activités associatives, aux membres du comité, du bureau, au directeur et à son personnel.

Je souhaite que la visibilité des activités de nos membres se raffermisse envers le grand public. Que malgré les difficultés futures, l'entrepreneur reste entreprenant, constructif et fier du travail bien fait, dans le respect de la convention nationale et d'une concurrence saine, mais toujours conscient que l'économie ne peut vivre que par une rentabilité positive !

Le Président
Jean-Luc Schouwey

Rapport des Präsidenten

Die vorübergehenden Jahre könnten ähnlich sein, aber

«Der Teufel liegt im Detail»

und alles hat seinen Preis.

Obwohl bei den Bestellungen Ende Jahr ein Rückgang verzeichnet wurde, war letztes Jahr für das Bauwesen und das Bauhauptgewerbe in der Schweiz erneut ein gutes Jahr.

Diese Feststellung ist jedoch differenziert zu betrachten. Der Wille und die Instrumente sind zwar da, aber die Tatsachen ändern nicht und eigentlich könnte mein Rapport mit dem Rapport aus dem Jahr 2014 ausgetauscht werden!

Zwar wird mit der Einführung des Berufsausweises durch den FBV die Bekämpfung der Schwarzarbeit im Kanton vereinfacht. Der nationale Ausweis, der allgemeinverbindlich in der ganzen Schweiz und für alle Akteure des Bauwesens gilt, lässt aber auf sich warten. Um die Effizienz dieses Instruments zu gewährleisten, werden finanzielle und persönliche Ressourcen benötigt, an denen es zurzeit fehlt.

Zwar führte der SBV für das Erlangen des Baumaschinenführer-Ausweises eine nationale Prüfung ein. Dieser Ausweis gewährleistet eine professionelle und sichere Führung. Er gleicht den Ausweisen, die in der Westschweiz oder von unserem Bildungszentrum ausgestellt werden, gilt jedoch zurzeit nur für die Baumaschinenführer des Bauhauptgewerbes. Weshalb nicht für alle Führer von Baumaschinen (Landschaftsgärtner, Landwirte, oder Privatpersonen)?

Zwar ragen zahlreiche Kräne in den Freiburgischen Himmel, aber der grosse Verwaltungsaufwand, die zögerliche Erteilung der Baubewilligungen sowie die Erwartungen – vor allem seitens der grösseren Bauherren – bei der Vergabe der Baustellen erlauben den Unternehmensführern keine effiziente Führung.

Zwar werden die Planungs- und Berechnungstools durch die Digitalisierung effizient und stetig weiterentwickelt. Die Bauprojekte von den Planern werden jedoch weiterhin unter Zeitdruck und mit geringen personellen Ressourcen erstellt. Deshalb sind sie mangelhaft und müssen von den Baumeistern vorsichtig verwendet werden.

Aufgrund dieser wiederkehrenden Feststellung muss der Freiburgische Baumeisterverband weiterhin präsent und aktiv bleiben und dabei seine Mittel einsetzen, die ihm als Verband zur Verfügung stehen.

Auch dieses Jahr brachte sich unser Verband im wirtschaftlichen Gefüge und im Verbandswesen des Kantons Freiburg ein.

Zwar kann und will er bei den Preisen und der Rentabilität seiner Mitglieder nicht intervenieren. Dennoch unterstützt er sie in 5 Hauptpunkten:

- Sichtbarkeit und aktive Teilnahme im wirtschaftlichen und politischen Gefüge des Kantons.
- Qualitativ hochstehende Grund- und Weiterbildung.
- Andauernde und intensive Bemühungen bei der Bekämpfung der Schwarzarbeit.
- Regelmässiger Kontakt mit allen Akteuren des Bauwesens im Kanton Freiburg, in der Westschweiz und in der ganzen Schweiz und
- Unterstützung seiner Mitglieder.

Während des Jahres nahm der Verband mit seinem Direktor und seinem Personal an zahlreichen Veranstaltungen teil, beispielsweise:

- Forum der Berufe START.
- Treffen mit dem Staatsrat Jean-François Steiert, RUBD-Direktor, in Begleitung seines Ingenieurs und seines Architekten.
- Intensive Beziehungen mit dem Freiburger Arbeitgeberverband.
- Sitzungen mit den Präsidenten der Westschweizer Sektionen.

- Aktive Teilnahme im Verein «bauenfreiburg», der auf sichtbarere Weise die Kantonale Bauwirtschaftskonferenz ersetzt.
- Gewerbeausstellung Murten im September.
- Versammlungen und Konferenzen der Präsidenten des SBV.

Die Grund- und Weiterbildung ist auch weiterhin eine der Hauptaktivitäten des FBV und zwar durch:

- Die Fertigstellung des Projekts unseres Zentrums in Courtepin mit dessen konzeptuellen und finanziellen Abschluss und der Einreichung der Baubewilligung Ende Jahr.
- Die erfolgreiche Fortführung der Sprachkurse mit Zertifikat für das Personal unserer Unternehmen.
- Die verschiedenen Ausbildungslehrgänge in Courtepin und in der Maurerhalle in Freiburg.
- Einführen eines interaktiven Sicherheitskurses für das Personal unserer Unternehmen.
- Schaffen von «Frühstücken» mit spezifischen und aktuellen Themen.

Die Unterstützung unserer Mitglieder ist und bleibt ein prioritäres Anliegen

- Der Berufsausweis ermöglicht eine gesunde Konkurrenz und eine effiziente Bekämpfung der Schwarzarbeit in unserer Branche.
- Die Teilnahme des FBV in der Kantonalen Paritätischen Kommission und im Fribourgfonds ermöglicht eine direkte Beziehung mit unseren Sozialpartnern. Dies ist nötig, auch wenn die Ansichten manchmal völlig verschieden sind. Ein Kontakt bedeutet nicht, dass man bei allen Punkten, mit denen die Beziehungen zwischen den Arbeitgebern und den Arbeitnehmern geregelt werden, immer gleicher Meinung ist. Ein Gespräch ist jedoch immer konstruktiver als eine gegenseitige Nichtbeachtung.
- Die Geschäftsstelle mit seinem zweisprachigen Personal geht kompetent auf alle Fragen ein, sei dies im technischen Bereich oder in Bezug auf den Arbeitsmarkt. Sie interveniert bei Problemen im Zusammenhang mit dem öffentlichen Beschaffungswesen, den Submissionen und wenn im Bauwesen ein auffälliges Verhalten festgestellt wird.

Im vergangenen Jahr hielt das Verbandsbüro 10 Sitzungen ab, um die laufenden Geschäfte zu erledigen und den Präsidenten bei seinen Entscheidungen zu unterstützen. Wie dies bei allen aktiven Verbänden der Fall ist, müssen die Führungsorgane mit neuen Zugängen erneuert und gestärkt werden. Ich begrüsse die Herren Pierre-Yves Poncet und Frédéric Gross und danke ihnen für ihr künftiges Engagement. Bei den Herren Nicolas Brodard und Jacques Davet bedanke ich mich für ihre langjährige professionelle und stichhaltige Unterstützung.

Abschliessend danke ich im Namen des Freiburgischen Baumeisterverbands den politischen Vertretern für ihr offenes Ohr, den öffentlichen und privaten Bauherren für das Vertrauen, das sie unseren Mitgliedern entgegenbringen, allen Personen, die sich an unseren Verbandstätigkeiten beteiligen, den Vorstands- und Büromitgliedern, dem Direktor und seinem Personal.

Ich wünsche mir, dass die Sichtbarkeit der Aktivitäten unserer Mitglieder sich gegenüber der breiten Öffentlichkeit kräftigt, dass der Baumeister trotz künftiger Schwierigkeiten weiterhin unternehmerisch und konstruktiv bleibt und stolz auf gut ausgeführte Arbeiten ist, die den Landesmantelvertrag sowie eine gesunde Konkurrenz einhalten. Und dass er sich dabei bewusst ist, dass die Wirtschaft nur mit einer positiven Rentabilität leben kann!

Der Präsident
Jean-Luc Schouwey

Le mot du Directeur

L'année 2017 a été, à plus d'un titre, particulière. De nombreux événements ont marqué la vie de notre Fédération d'entrepreneurs.

Projet Courtepin

Tout a été mis en œuvre pour finaliser le projet de centralisation des activités sur notre site de Courtepin. Depuis la décision d'acheter ce terrain, en décembre 2011, les séances de travail se sont succédé à un rythme soutenu. Négociations avec nos partenaires, recherches de fonds, mise en œuvre d'un plan financier, étude de détail : les collaborateurs de la FFE, le comité, nos architectes et ingénieurs, n'ont pas chômé. Au début mai 2017, le projet a enfin été mis à l'enquête publique.



C'est avec une très grande satisfaction que le dossier a pu être transmis aux services de l'Etat, quelques semaines plus tard, sans aucune opposition. C'est probablement la bonne communication faite aux citoyens de la commune de Courtepin qui les a convaincus que le projet était de qualité et intéressant pour la commune.

Formation professionnelle

L'année 2017 a été marquée par l'introduction d'un permis de machiniste reconnu sur le plan suisse. Afin de répondre aux exigences, nous avons dû complètement revoir notre système de formation pour les cours de formation continue machinistes/grutiers. De deux semaines de cours de base, nous sommes passés à une semaine avec à la clef une séparation totale des deux filières de machinistes et de grutiers. Si la réorganisation de ces formations a été conduite avec succès à Fribourg, malheureusement, l'année 2017 a été difficile sur le plan financier pour rentabiliser ces cours. En effet, nous avons constaté une forte baisse du chiffre d'affaire dans ce domaine. Après une séance de crise en milieu d'année pour trouver des solutions afin d'abaisser les charges de cours, tout en maintenant le niveau de qualité de nos formations, la transition avec le nouveau modèle s'est finalement passée en douceur.

Le 5 juillet, nous avons également pu présenter à nos partenaires, aux chargés de sécurité des entreprises, dans le cadre d'un cours pilote, une nouvelle formation à la sécurité au travail d'une durée d'un jour. Les critiques étaient très positives et constructives. Elles ont permis de remédier à quelques petits défauts mineurs afin d'offrir dès la rentrée scolaire 2017-2018, un cours parfaitement adapté aux besoins actuels du personnel de chantier.

Petits déjeuners des entrepreneurs

Depuis plus d'une année, nous avons opté pour des formations matinales avec la possibilité d'échanger et de resauter autour d'un café et d'un croissant. Plusieurs thèmes ont été proposés aux membres comme les marchés publics, le management des ressources humaines et le chômage intempéries. A chaque fois, de nombreux participants ont écouté avec attention les conférenciers et ont pu amener lors du débat final des questions très pertinentes et non moins intéressantes.

Image de l'association

Tout au long de l'année, la Fédération s'évertue à répondre aux sollicitations des médias sur les thèmes d'actualité afin de montrer au grand public que nous sommes un partenaire de confiance. Les interviews sont régulières et permettent de donner l'éclairage patronal nécessaire à la bonne compréhension des diverses problématiques soulevées.

Dans ce cadre, nous avons pu, avec fierté, annoncer que la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a obtenu le label de qualité Pro Familia décerné aux entreprises qui se distinguent envers leurs collaborateurs dans le domaine de la conciliation « Travail-Famille ».

Sollicité par la Suva, le soussigné a joué le rôle du patron dans l'organisation d'un procès fictif où trois accusés devaient répondre devant la justice de leurs fautes suite à un accident grave du travail. Ce procès a démontré que la prévention des accidents du travail est primordiale. En plus des conséquences physiques sur un collaborateur, un accident peut avoir des conséquences financières

très graves pouvant mettre en péril la pérennité de l'entreprise. Ce procès a montré qu'il était préférable d'investir des moyens financiers dans la prévention plutôt que pour financer des avocats. La Fédération va poursuivre à l'avenir son effort pour mettre à disposition des cours de prévention performants.

Pour conclure

La conduite de notre association est passionnante. Le volume de travail est en constante augmentation et il est nécessaire d'adapter l'organisation et les moyens afin de répondre aux besoins de nos membres. Aujourd'hui, ce sont 18 collaborateurs qui s'engagent sans réserve pour offrir des prestations de qualité. L'avenir nécessitera probablement encore de nouvelles forces pour répondre aux besoins de la carte professionnelle.

Je tiens ici à remercier toute l'équipe FFE pour son engagement, son soutien sans faille et la qualité des prestations dispensées. Un merci particulier à notre président Jean-Luc Schouwey et à son comité pour la confiance témoignée tout au long de l'année.

A l'avenir, encore et toujours, notre association se distinguera par son engagement pour la défense des intérêts de ses membres et pour véhiculer l'image positive que méritent tous les acteurs de l'art de construire.

Le Directeur
Jean-Daniel Wicht

Le personnel de la Fédération au 31 décembre 2017



De gauche à droite : Matthieu Wider, Hilaire Andrey, Jacinthe Joye (Secrétaire patronale), Laurent Bucher, Elise Bürke, Roger Mollard, Christine Bouquet, Jean-Daniel Wicht (Directeur), Sylvie Bardy, Pierre-André Bucher (Responsable de la formation), Kristel Spiesberger, Nicole Zahno, Olivier Gumy, Véronique Grandjean, Romy Hauser, Yvan Scherwey, Céline Spühler, Loris Gauderon.

Das Wort des Direktors

2017 war in mehrfacher Hinsicht ein besonderes Jahr. Zahlreiche Ereignisse prägten das Leben unseres Baumeisterverbands.

Projekt Courtepin

Es wurde alles unternommen, um das Projekt abzuschliessen, die Aktivitäten an unserem Standort in Courtepin zu zentralisieren. Seit dem Entscheid im Dezember 2011, dieses Gelände zu kaufen, wurden häufig Arbeitssitzungen abgehalten. Verhandlungen mit unseren Partnern, Mittelbeschaffung, Einführen eines Finanzplans, Detailstudie: die FBV-Mitarbeiter, der Vorstand und unsere Architekten und Ingenieure hatten viel zu tun. Anfangs Mai 2017 ging das Projekt dann endlich in die öffentliche Auflage.

Nach wenigen Wochen konnte das Dossier mit grosser Zufriedenheit und ohne jegliche Opposition an die Staatsämter weitergeleitet werden. Vermutlich überzeugte die gute Kommunikation die Bewohner der Gemeinde Courtepin, dass das Projekt von guter Qualität und für die Gemeinde interessant ist.

Berufsbildung

Das Jahr 2017 war geprägt von der Einführung eines Baumaschinenführer-Ausweises, der in der ganzen Schweiz anerkannt wird. Um die Anforderungen zu erfüllen, mussten wir unser Ausbildungssystem für die Weiterbildungskurse der Baumaschinen-/Kranführer komplett überarbeiten. Von zwei Wochen Grundkurs sind wir zu einer Woche übergegangen, wobei die beiden Lehrgänge der Baumaschinenführer und der Kranführer komplett getrennt werden. Die Umstrukturierung dieser Ausbildungen wurde zwar erfolgreich in Freiburg durchgeführt. Aus finanzieller Sicht war es 2017 aber schwierig, diese Kurse gewinnbringend zu gestalten. In diesem Bereich stellten wir effektiv einen grossen Umsatzrückgang fest. Nach einer Krisensitzung Mitte Jahr, an der nach Lösungen gesucht wurde, um die Ausgaben im Bereich der Kurse zu senken und unsere Ausbildungen dennoch auf dem gleichen Qualitätsniveau abzuhalten, erfolgte der Übergang zum neuen Modell schliesslich reibungslos.

Am 5. Juli konnten wir unseren Partnern und den Sicherheitsbeauftragten der Unternehmen im Rahmen eines Pilotkurses auch eine neue eintägige Ausbildung in der Arbeitssicherheit vorstellen. Die Kritik war äusserst positiv und konstruktiv. So konnten ein paar kleinere Mängel behoben werden, und ab dem Schuljahr 2017-2018 konnten wir einen Kurs anbieten, der den aktuellen Bedürfnissen des Baustellenpersonals bestens entspricht.

Frühstücke der Baumeister

Seit über einem Jahr haben wir uns für morgendliche Ausbildungen entschlossen, an denen man sich bei Kaffee und Gipfeli austauschen und Networking betreiben kann. Den Mitgliedern wurden mehrere Themen vorgeschlagen, wie das öffentliche Beschaffungswesen, das Personalmanagement und die Schlechtwetterentschädigung. Zahlreiche Teilnehmer hörten den Referenten jeweils aufmerksam zu und stellten beim abschliessenden Gespräch relevante und interessante Fragen.

Image des Verbands

Während des ganzen Jahres bemüht sich der Verband, auf die Anfragen der Medien in Bezug auf aktuelle Themen einzugehen, um der breiten Öffentlichkeit zu zeigen, dass wir ein vertrauenswürdiger Partner sind. Die Interviews erfolgen regelmässig und ermöglichen, diese Themen aus der Sicht der Arbeitgeber zu beleuchten, was für das richtige Verständnis der verschiedenen angesprochenen Probleme nötig ist.

In diesem Rahmen konnten wir stolz ankündigen, dass der Freiburgische Baumeisterverband das Gütesiegel Pro Familia erhalten hat, das Unternehmen erteilt wird, die sich im Bereich der Vereinbarkeit «Berufs- und Familienleben» gegenüber ihren Mitarbeitern auszeichnen.

Auf Anfrage der Suva spielte der Unterzeichnende den Chef in einem fiktiven Prozess, bei dem sich drei Angeklagte für ihre Fehler nach einem schweren Arbeitsunfall vor Gericht verantworten mussten. Dieser Prozess zeigte auf, dass die Vorbeugung von Arbeitsunfällen äusserst wichtig ist. Neben den körperlichen Konsequenzen für einen Mitarbeiter kann ein Unfall auch schlimme finanzielle

Konsequenzen nach sich ziehen, die den Fortbestand des Unternehmens gefährden können. Mit diesem Prozess wurde klar, dass man besser in die Vorbeugung anstatt in Anwälte investiert. Der Verband wird seine Bemühungen künftig fortführen, um effiziente Vorbeugungs-Kurse anzubieten.

Zum Abschluss

Die Führung unseres Verbands ist spannend. Das Arbeitsvolumen nimmt stetig zu und die Organisation sowie die Mittel müssen angepasst werden, um den Bedürfnissen unserer Mitglieder gerecht zu werden. Zurzeit setzen sich 18 Mitarbeiter bedingungslos für ein qualitativ hochstehendes Dienstleistungsangebot ein. Vermutlich ist in Zukunft eine weitere Verstärkung nötig, damit auf die Bedürfnisse im Zusammenhang mit dem Berufsausweis eingegangen werden kann.

Ich danke dem ganzen FBV-Team für seinen Einsatz, für seine unerbittliche Unterstützung und für die Qualität der erbrachten Dienstleistungen. Ein besonderes Dankeschön geht an unseren Präsidenten Jean-Luc Schouwey und an seinen Vorstand für das während des ganzen Jahres entgegengebrachte Vertrauen.

Auch künftig wird sich unser Verband durch sein Engagement für die Vertretung der Interessen seiner Mitglieder auszeichnen und ein positives Image vermitteln, das alle Akteure des Bauwesens verdienen.

Der Direktor
Jean-Daniel Wicht



Séances et délégations régionales et nationales

Assemblée générale de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)

Lors de cette assemblée qui s'est déroulée à Genève, le président des entrepreneurs Gian-Luca Lardi a souligné qu'une prudence était de mise pour chaque entreprise et pour toute la branche. Les entreprises peuvent uniquement construire si les firmes, les administrations et les particuliers ont suffisamment d'argent. Il est très important de planifier ses activités afin de ne pas subir un choc en cas de recul conjoncturel dans le domaine de la construction. Les entreprises doivent agir ainsi, car leur activité dépend fortement du macro-environnement sur lequel elles n'exercent aucune influence. La branche de la construction doit donc se faire violence, rompre avec sa structure atomisée, par exemple au moyen de fusions, de regroupements et de partenariats stratégiques. « Agissons maintenant de manière proactive avant qu'une crise ne nous y oblige. Dans un tel cas, les conséquences seraient bien plus douloureuses pour les employeurs et leurs travailleurs » a déclaré Gian-Luca Lardi.

L'activité de construction bat son plein à Genève

Selon Pierre-Alain L'Hôte, président de la section de Genève de la Société Suisse des Entrepreneurs, l'activité de construction bat son plein dans ce canton. Dans les infrastructures, citons les projets du siècle comme le réseau ferroviaire Cornavin–Eaux-Vives–Annemasse (CEVA) et l'extension du terminal de l'aéroport « Aile-est ». Dans le bâtiment, de nombreux projets des organisations internationales génèrent un gros volume de construction. « Trois milliards de francs seront investis dans une quinzaine de projets onusiens » a relevé Pierre-Alain L'Hôte. Pour faire face à la forte demande de logements – selon les prévisions, il y aurait 100'000 nouveaux habitants d'ici 2030 – Genève réagit en construisant des quartiers densifiés avec des gabarits enfin élevés. « En termes de production de logements, le canton de Genève a enregistré en 2016 un gain de 2095 logements. Il s'agit du total le plus élevé depuis 20 ans » a déclaré Pierre-Alain L'Hôte. Tout comme le président central Gian-Luca Lardi, il estime que cette activité soutenue est gage d'opportunités et de promesses de travail pour les entreprises, à condition que la concurrence soit loyale et que les mêmes règles soient respectées par tous.

La HG Commerciale s'est fortement développée dans le marché

Christian Danz, président de la HG Commerciale (HGC), a adressé un message d'adieu à la presse. Après 15 ans au sein du conseil d'administration de la HGC, dont huit en tant que président, son mandat a récemment pris fin à Genève. Cette période a été caractérisée par une stratégie de croissance claire de la HGC dans toutes les régions du pays. « En Suisse romande, nous avons fortement développé notre position de marché grâce à la reprise de l'activité de matériaux de construction de Richner à Villars-sur-Glâne et Sévaz, ainsi que grâce à la nouvelle construction à Cortaillod sur le lac de Neuchâtel et à l'achat stratégique d'un terrain à Vufflens-la-Ville » a précisé Christian Danz. En outre, grâce au point de vente de Thoune, la HGC est désormais présente aux portes de l'Oberland bernois, et de l'Oberland zurichois avec Jona. Au Tessin aussi, elle a modernisé ses infrastructures avec les nouvelles constructions de Cadro et Genestrerio. Mais Christian Danz a cru bon d'ajouter: « La HGC est malgré tout dans l'obligation de s'adapter à un marché en mutation. Les orientations stratégiques doivent être ajustées, et les modèles commerciaux systématiquement revus et questionnés. Nous sommes en train d'optimiser de nombreux processus et de concentrer les forces ».

Assemblées des délégués de la SSE

La SSE a convoqué deux assemblées extraordinaires des délégués, le 10 mars à Zurich et le 18 mai à Olten ainsi que deux assemblées ordinaires en 2017. L'assemblée de printemps s'est déroulée à Berne le 18 mai et celle d'automne, sur deux jours, le 15 et 16 novembre à Lausanne.

Les sujets suivants ont été abordés dans le cadre de ces quatre manifestations :

- ✓ Affaires statutaires, comptes de la SSE
- ✓ Badge CH
- ✓ Campus Sursee
- ✓ Carte professionnelle
- ✓ Comptes annuels de la caisse de compensation militaire de la SSE
- ✓ Convention collective pour la retraite anticipée (CCT RA)
- ✓ Convention nationale
- ✓ Elections au comité central de la SSE
- ✓ Mots d'ordre sur les dossiers politiques et les votations fédérales
- ✓ Parifonds Construction
- ✓ Politique patronale
- ✓ Système d'information Alliance construction (ISAB)
- ✓ Taux de régie

Réunions de la Région Romandie (RR)

En 2017, les Présidents et Directeurs se sont réunis à quatre reprises. Les points suivants ont fait l'objet d'intenses discussions :

- ✓ Application de la CN, système de carte professionnelle
- ✓ Constructionromande
- ✓ Examens de maîtrise d'entrepreneur
- ✓ Formation professionnelle
- ✓ Marchés publics, révision de la loi
- ✓ Politique de prévoyance 2020
- ✓ Politique patronale en lien avec la convention nationale
- ✓ Projet national du badge (badge-CH)
- ✓ Projet romand du badge
- ✓ Représentants de la Région Romandie (RR) au Comité central de la SSE
- ✓ Rencontre avec la section de Berne et la région Nord-Ouest
- ✓ Taux de régie

Réunions des Directeurs

Deux séances ont été organisées en 2017. La première a eu lieu à Lausanne le 7 mars, réunissant les Directeurs romands et la deuxième, le 6 septembre à Thoune, où l'ensemble des Directeurs des sections suisses ont été conviés.

Les points suivants ont été évoqués en séance :

Romandie

- ✓ Activités politiques, traitement des dossiers importants
- ✓ Développement durable et sécurité
- ✓ Indemnités journalières en cas de maladie
- ✓ Parifonds Construction
- ✓ Projet « SSE 2020 »
- ✓ Promotion des travailleurs de la classe « C » à « B »
- ✓ Taux de régie suite à l'intervention de la COMCO

Suisse

- ✓ Environnement politique, dossiers de politique nationale
- ✓ Formation professionnelle
- ✓ Politique patronale, convention nationale
- ✓ Projet « Les héros de la construction »

Réunions des responsables techniques de la Région Romandie

Les responsables techniques des sections se sont rencontrés deux fois en 2017. Les thèmes traités ont été les suivants :

- ✓ Développement durable
- ✓ Dialogue opératif annuel avec les CFF et l'OFROU
- ✓ Marchés publics
- ✓ Nouveau concept de sécurité CFF
- ✓ SIA118
- ✓ Taux de régie

Séances et commissions de l'association

Rencontre avec le Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC)

Le 17 août 2017, Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert a répondu favorablement à l'invitation de notre association pour un entretien annuel afin de partager, dans une ambiance conviviale, le bilan des activités des entrepreneurs fribourgeois au profit de l'Etat de Fribourg. Un échange très intéressant pour la délégation du comité de la FFE durant lequel notre Conseiller d'Etat a surpris les entrepreneurs par sa connaissance des dossiers après moins d'une année de fonction. Il a exprimé des positions claires et des réflexions pertinentes sur de nombreux sujets d'actualité.

Pour cette première rencontre avec Monsieur Steiert, la séance a démarré par une présentation exhaustive des activités de la Fédération et de ses objectifs futurs, notamment concernant le projet Courtepin.

Les thèmes suivants ont été particulièrement traités :

- ✓ Carte professionnelle (badge des travailleurs dans la construction)
- ✓ Marchés publics, critères en lien avec le développement durable
- ✓ Routes de contournement, délais de réalisation, point de vue des entrepreneurs
- ✓ Projets de l'Etat de Fribourg (bâtiment et génie civil), perspectives

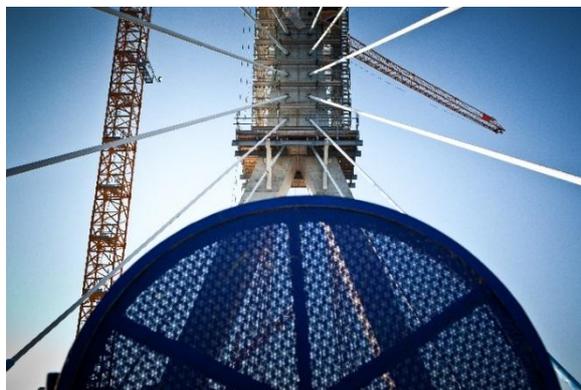
La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs adresse un grand merci à Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert pour son écoute et sa disponibilité.

Rencontre avec le Service des Ponts et Chaussées (SPC)

C'est le 3 mai 2017 que la délégation du comité de la Fédération a rencontré une délégation du SPC, dirigée par Monsieur André Magnin, Ingénieur cantonal. Cet échange annuel permet de discuter des problèmes en lien avec la réalisation des ouvrages routiers du canton.

La problématique évoquée lors de cette séance a été la qualité des revêtements phono-absorbants. Ceux-ci perdent, selon l'avis du SPC, trop rapidement leur qualité phonique ! Des tests de nettoyage ont été menés afin de rechercher toutes les pistes possibles pour le maintien de la qualité de ces revêtements. Ce produit est intéressant pour l'Etat de Fribourg car il permet, dans beaucoup de cas, de renoncer à des parois anti-bruits qui sont très coûteuses. Le canton a choisi cette solution pour répondre aux exigences de la Confédération. Toutefois, pour que le système soit rentable, il est nécessaire que les promesses de durabilité de ce type de revêtement soient assurées. Débat à suivre sur cette problématique.

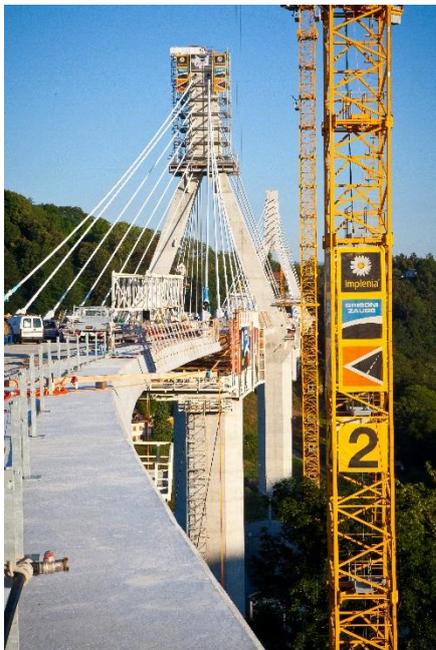
La Fédération remercie Monsieur André Magnin et ses collaborateurs pour l'écoute attentive. Chaque problème soulevé est pris en compte et, en cas de besoin, une séance est fixée. Cette collaboration est particulièrement appréciée des entrepreneurs fribourgeois.



Bureau et comité de la Fédération

Le Bureau a siégé à dix reprises et le comité deux fois en 2017 pour traiter d'importants dossiers concernant l'association, dont les principaux sont listés ci-dessous :

- ✓ Carte professionnelle
- ✓ Changements des pertes de gain maladie, prime hypothétique
- ✓ Comptes et budget
- ✓ Conditions d'admission des nouveaux membres
- ✓ Contrat de partenariat avec les Cadres de la Construction Suisse
- ✓ Convention de collaboration avec la Suva
- ✓ Cours de formation professionnelle
- ✓ Décisions de l'assemblée des délégués de la SSE
- ✓ Développement durable
- ✓ Fonds de prévention santé et sécurité
- ✓ Formation des collaborateurs des entreprises de placement
- ✓ Mise à disposition des grues au seconde œuvre
- ✓ Parifonds, nouveaux financement des cours
- ✓ Projet Courtepin
- ✓ Partenariat pour la santé au travail
- ✓ Reconstitution du comité
- ✓ Rencontre d'une délégation avec le SPC
- ✓ Taux de régie



Mutations des membres

Admissions

Nous avons enregistré en 2017 l'adhésion des entreprises suivantes :

- ✓ Polyfaçades SA
- ✓ Renobau Zahno AG
- ✓ Tuileries Fribourg & Lausanne SA
- ✓ Z Construction SA

Trois nouveaux membres vétérans :

- ✓ Gabriel Gobet
- ✓ Gérard Zay
- ✓ Pascal Michel

Deux nouveaux membres du comité :

- ✓ Patrick Pillonel
- ✓ Pierre-Yves Poncet

Un nouveau membre du Bureau :

- ✓ Frédéric Gross

Ainsi qu'un nouveau membre honoraire :

- ✓ Nicolas Brodard

Démissions

Nous avons enregistré la démission de deux entreprises au 31 décembre 2017 :

- ✓ Charles Tomasini SA
- ✓ Isobloc SA

Décès

Les proches parents, experts et anciens collaborateurs suivants nous ont quittés durant l'année :

- ✓ Zita Raemy-Zbinden, décédée le 20.12.2017
Maman de Franz Raemy, ancien membre du comité
- ✓ Giovanni Paolo Guccione, décédé le 10.12.2017
Expert machinistes, membre de la commission d'apprentissage et papa de Dario Guccione, également expert machinistes
- ✓ Susanna Müller-Fehr, décédée le 01.11.2017
Ancienne secrétaire de la FFE
- ✓ Jeanne Brodard-Sansonnens, décédée le 29.10.2017
Maman de Nicolas Brodard, membre honoraire
- ✓ Hélène Siffert-Zahno, décédée le 04.10.2017
Maman de Philippe Siffert, directeur de l'entreprise G. Dentan-Siffert SA

Mutations du personnel

Départs

Commission paritaire



Après deux années d'engagement auprès du secrétariat de la CPPF, Maude Papaux a décidé de relever un nouveau défi professionnel depuis la fin de l'année 2017. Nous lui présentons nos meilleurs vœux de succès pour son avenir et lui souhaitons bon vent !

Secrétariat



Depuis le début de l'année 2017, Sara Gaggetta a quitté la FFE pour une nouvelle orientation professionnelle dans le domaine de la formation pédagogique. Elle a travaillé durant sept ans à la FFE et a entre autre géré le secrétariat de l'AFGB. Nous profitons de l'occasion pour la remercier de son engagement.

Arrivées

Commission paritaire



Pour pallier le départ de Maude Papaux, la Fédération a engagé Matthieu Wider, de Guin, en tant que nouveau collaborateur de la CPPF. Âgé de 26 ans, il a suivi une formation d'employé de commerce, suite à laquelle il a acquis des compétences professionnelles auprès de diverses entreprises. Parfaitement bilingue, il est passionné de football.

Secrétariat



Romy Hauser a débuté son apprentissage d'employée de commerce à la FFE. Après sa scolarité obligatoire, elle est partie une année en échange linguistique à Baden, dans le canton d'Argovie, où elle a également de la famille qui y vit. En dehors du travail, Romy est jeune samaritaine et a aussi déjà œuvré en tant que monitrice dans des colonies.



Sylvie Bardy est la nouvelle secrétaire de l'AFGB, suite au départ de Sara Gaggetta. Elle nous a rejoint après avoir travaillé pendant près de neuf ans comme secrétaire auprès de santésuisse. Sylvie a déjà baigné dans le domaine de la construction notamment à l'Union Patronale, chez Cotting Frères SA et à l'Association Suisse des Transports routiers. En dehors du travail, son emploi du temps est bien rempli entre une maison à Courtepin et deux enfants.

Formation professionnelle

Cours interentreprises pour les apprentis maçons (CFC et AFP) et les art. 32 OFPr

En 2017, en comparaison à l'année précédente, nous remarquons une légère augmentation des 1^{ères} années apprentis maçons. Malgré cette augmentation, le nombre de 1^{ère} année n'atteint pas le montant souhaité par rapport à notre capacité ainsi que pour la relève professionnelle. De plus, nous relevons, malheureusement, pour les différentes années d'apprentissages, des abandons et des échecs.

Maçons	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Apprentissages CFC	47	39	48
Formation AFP	5	1	-
Formation selon OFPr 32	-	10	9

Cours pour machinistes et grutiers

Pour l'année écoulée, nous pouvons constater, grâce au tableau ci-dessous, que 449 permis définitifs ont été délivrés.

Permis FFE / SSE	Provisoires	Définitifs
M1 petites machines jusqu'à 5 to	96	90
M2 pelles hydrauliques	67	55
M3 chargeuses	64	49
M4 pelles araignées / pelles à patins	1	-
M7 Dumpers	110	93
M7 Bulldozer	12	10
H1 autogrue (cat. A)	15	8
H2 grues à tour	57	30
H3 grues de chargement sur camions (cat. A)	44	41
H3 nacelles	41	73
Nombre de permis délivrés	507	449

Nous relevons une baisse des permis de grues de chargement sur camion. Ce déclin peut être expliqué par une saturation du marché. Le quota d'employé formé à cet effet arrive à son plein.

Par conséquent, pour l'année scolaire 2018-2019, nous allons adapter notre offre afin qu'elle convienne au plus grand nombre de candidats potentiels et certainement diminuer notre quantité de cours pour cette formation.

Clôture scolaire

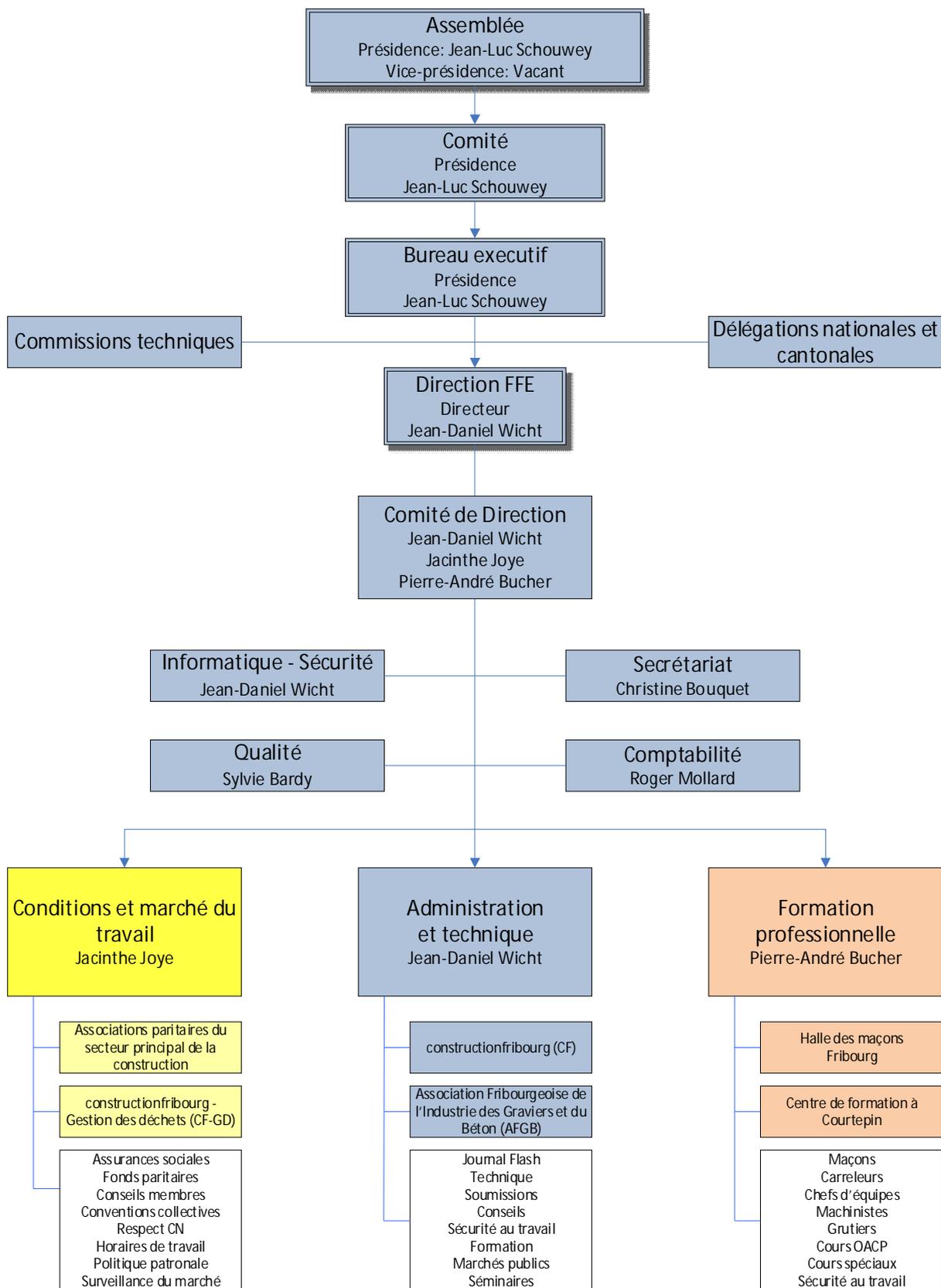
Le mardi 4 juillet 2017 a eu lieu la traditionnelle clôture scolaire au Restaurant Sternen à Tinterin, suivie d'un apéritif ainsi que d'un repas en toute convivialité. Comme chaque année, la FFE a tenu à remercier toutes les personnes qui soutiennent, de près ou de loin, tout au long de l'année scolaire, la formation professionnelle. Nous pouvons garantir des cours de qualité et un travail efficace grâce à leur précieuse collaboration.

Les invités - experts, instructeurs auxiliaires, sponsors, représentants du service de la formation professionnelle, collaborateurs - ont eu le plaisir de partager ce moment de bonne entente, autour du verre de l'amitié.

Ce fut l'occasion pour Jean-Luc Schouwey, Président de la Fédération, d'adresser ses sincères et chaleureux remerciements à toutes les personnes présentes, pour leur temps et leur enthousiasme consacrés.



Organigramme de la Fédération



Comptes 2017

Bilan

ACTIF		31.12.2016	31.12.2017
Liquidités et titres	Fr.	2'482'795.34	2'382'532.23
Liquidités	Fr.	479.45	761.80
Comptes postaux	Fr.	966'613.74	622'658.59
Comptes bancaires	Fr.	122'937.96	261'355.02
Titres	Fr.	1'394'375.14	1'497'756.82
Transitoires et comptes courants	Fr.	396'060.00	606'296.30
Créances	Fr.	261'186.70	472'076.40
Comptes courants	Fr.	-	-
Actifs de régulation	Fr.	133'271.70	132'532.25
Institutions publiques	Fr.	1'490.90	2'763.60
Assurances	Fr.	110.70	-1'075.95
Prêts	Fr.	54'600.00	48'285.05
Prêts divers	Fr.	54'600.00	48'285.05
Immobilisations	Fr.	4'710'130.05	4'898'180.81
Machines et véhicules	Fr.	125'813.85	97'370.45
Mobilier et machines de bureau	Fr.	85'657.75	80'641.40
Informatique	Fr.	51'660.40	80'414.25
Matériel publicitaire	Fr.	34'554.30	37'760.35
Immeubles	Fr.	4'412'443.75	4'601'994.36
Total de l'actif	Fr.	7'643'585.39	7'935'294.39
PASSIF		31.12.2016	31.12.2017
Fonds étrangers	Fr.	120'503.80	140'706.40
Fournisseurs	Fr.	110'383.80	134'991.40
Passifs transitoires	Fr.	10'120.00	5'715.00
Dettes	Fr.	2'885'985.95	2'873'485.95
Dettes hypothécaires	Fr.	2'884'375.00	2'871'875.00
Autres dettes	Fr.	1'610.95	1'610.95
Provisions	Fr.	1'659'196.75	1'824'887.85
Immeubles	Fr.	1'498'696.75	1'652'387.85
Provisions pour pertes	Fr.	145'500.00	157'500.00
Autres provisions	Fr.	15'000.00	15'000.00

Fonds propres	Fr.	2'979'509.84	3'096'214.19
Capital à l'ouverture de l'exercice	Fr.	3'076'877.93	2'979'509.84
Résultat de l'exercice	Fr.	-97'368.09	116'704.35
Total du passif	Fr.	7'643'585.39	7'935'294.39

Comptes pertes et profits

PRODUITS D'EXPLOITATION		31.12.2016	31.12.2017
--------------------------------	--	-------------------	-------------------

Produits opérationnels	Fr.	551'075.75	Fr.	549'969.75
Cotisations	Fr.	493'230.10	Fr.	497'785.75
Ventes de produits	Fr.	57'845.65	Fr.	52'184.00
Produits de fonctionnement	Fr.	2'232'843.75	Fr.	2'297'534.31
Indemnités de secrétariat	Fr.	341'881.80	Fr.	349'184.55
Produits de la formation	Fr.	1'451'498.90	Fr.	1'252'061.58
Aides et subventions en faveur de la formation	Fr.	352'970.00	Fr.	616'861.00
Produits d'administration	Fr.	17'137.40	Fr.	12'915.85
Recettes diverses	Fr.	69'355.65	Fr.	66'511.33
Produits des capitaux et immeubles	Fr.	185'316.97	Fr.	262'214.76
Revenus des capitaux	Fr.	55'406.12	Fr.	148'432.91
Revenus des immeubles	Fr.	129'910.85	Fr.	113'781.85
Dissolution de provisions		29'000.00		-
Débiteurs		14'000.00		-
Capitaux et immeubles		15'000.00		-
Total produits d'exploitation	Fr.	2'998'236.47	Fr.	3'109'718.82

CHARGES D'EXPLOITATION		31.12.2016	31.12.2017
-------------------------------	--	-------------------	-------------------

Charges opérationnelles	Fr.	28'639.20	Fr.	6'380.01
Services aux membres	Fr.	25'440.00	Fr.	3'161.95
Achats publications	Fr.	3'199.20	Fr.	3'218.06
Frais de fonctionnement	Fr.	2'787'241.83	Fr.	2'747'065.18
Charges du personnel	Fr.	1'649'629'00	Fr.	1'712'867.93
Charges des cours de formation	Fr.	654'954.52	Fr.	598'082.21
Entretien et amortissements	Fr.	165'068.30	Fr.	130'568.75
Assurances et impôts	Fr.	33'184.45	Fr.	50'312.80
Frais de bureau	Fr.	77'586.41	Fr.	60'830.02
Frais d'administration	Fr.	177'592.05	Fr.	179'204.01
Propagande, publicité, annonces	Fr.	17'896.65	Fr.	15'199.46
Autres charges fonctionnement		11'330.45		-

Charges des capitaux et immeubles	Fr.	279'723.53	Fr.	230'569.28
Intérêts et frais des capitaux	Fr.	80'340.33	Fr.	31'038.57
Charges des immeubles	Fr.	199'383.20	Fr.	199'530.71
Création de provisions		-		9'000.00
Débiteurs		-		9'000.00
Capitaux et immeubles		-		-
Machines et matériels		-		-
Total charges d'exploitation	Fr.	3'095'604.56		2'993'014.47
Résultat d'exploitation	Fr.	-97'368.09		116'704.35

Commentaires

Le budget 2017 prévoyait un bénéfice de CHF 14'550. Le résultat est largement supérieur à celui escompté mais dans les faits, il correspond à l'attente. En effet, en 2016, le résultat négatif était dû au fait que les subventions pour nos cours de machinistes-grutiers avaient fortement diminuées. Cette diminution était partiellement explicable suite à l'augmentation de nos taxes de cours. La Direction de la FFE a tout de même pris contact avec le Service de la Formation Professionnelle pour comprendre les raisons de cette baisse brutale. Après discussion et divers contrôles, il est apparu qu'une erreur de formule dans le document électronique de l'Etat de Fribourg, servant au calcul de la subvention, était la cause de cette forte diminution. Le résultat positif 2017 est donc imputable, principalement, au remboursement des subventions non comptabilisées en 2016.

A relever encore que le résultat est influencé positivement par un bénéfice sur titre non réalisé de CHF 130'000 et négativement suite à une diminution des recettes des cours de formation de CHF 100'000.

Produits d'exploitation

Les produits opérationnels sont conformes aux prévisions. Dans les produits de fonctionnement, nous constatons, malgré un budget prudent par rapport aux recettes 2016, une forte baisse des recettes (- CHF 100'000) dans les cours de formation professionnelle. Une diminution est visible dans les cours interentreprises de maçons (- CHF 40'000) et ceux des machinistes-grutiers (- CHF 60'000).

Les produits des capitaux ont été excellents en 2017 (+ CHF 130'000) mais ils sont dus à des bénéfices sur titres non réalisés.

Globalement, les recettes sont CHF 100'000 plus élevées qu'à l'exercice 2016 et CHF 240'000 supérieures au budget 2017.

Charges d'exploitation

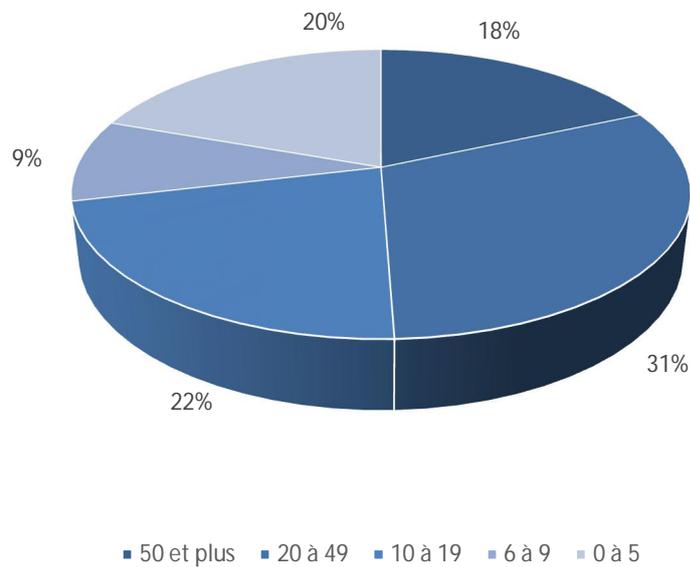
Les charges opérationnelles sont conformes au budget. Les frais de fonctionnement sont CHF 130'000 supérieurs aux prévisions et sont principalement dus à la masse salariale qui est en augmentation (+ CHF 70'000 dont CHF 35'000 pour de la location de personnel) et des charges de cours (+ CHF 70'000) malgré la baisse de fréquentation. On peut relever une baisse des frais d'entretien et d'amortissements (- CHF 20'000) et des frais de bureau (- CHF 20'000).

Les frais d'administration sont CHF 30'000 supérieurs au budget en raison des frais de séances et assemblées (+ CHF 5'000), des prestations de services pour la nouvelle norme ISO 9001 :2015 (+ CHF 8'000), des cotisations aux associations (+ CHF 5'000), des frais juridiques (+ CHF 7'000) et des frais divers (+ CHF 5'000).

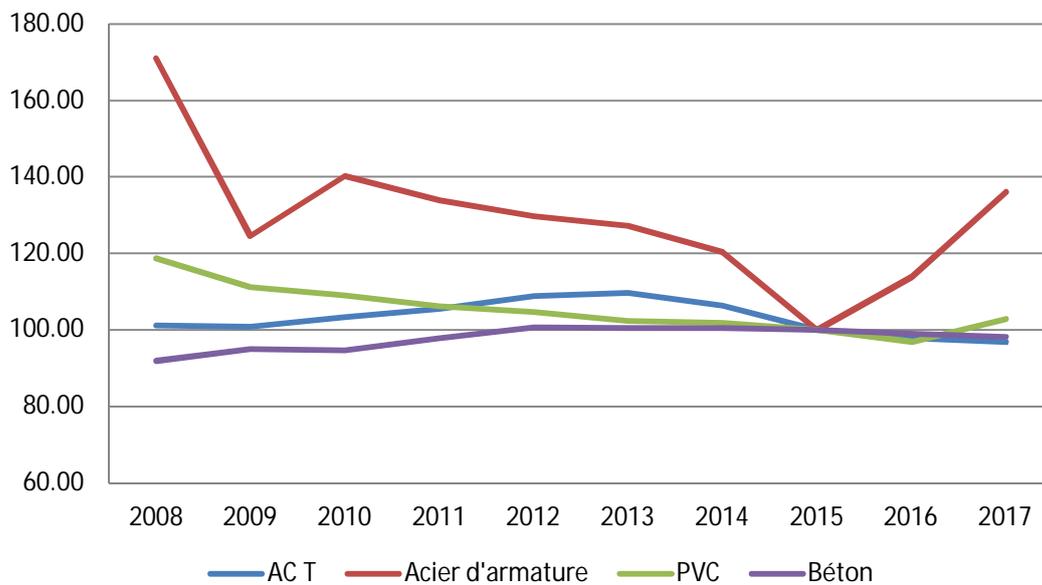
Concernant les frais de capitaux et d'immeubles nous constatons un écart par rapport au budget (+ CHF 15'000) dû aux frais de chauffage.

Statistiques

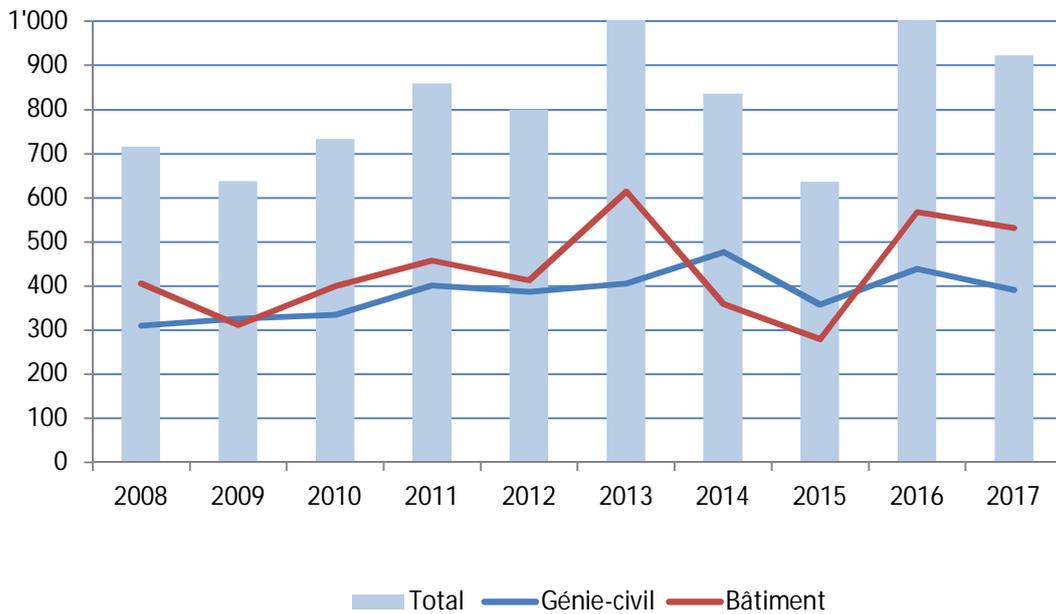
Répartition des membres selon la taille des entreprises
source salaires 2016



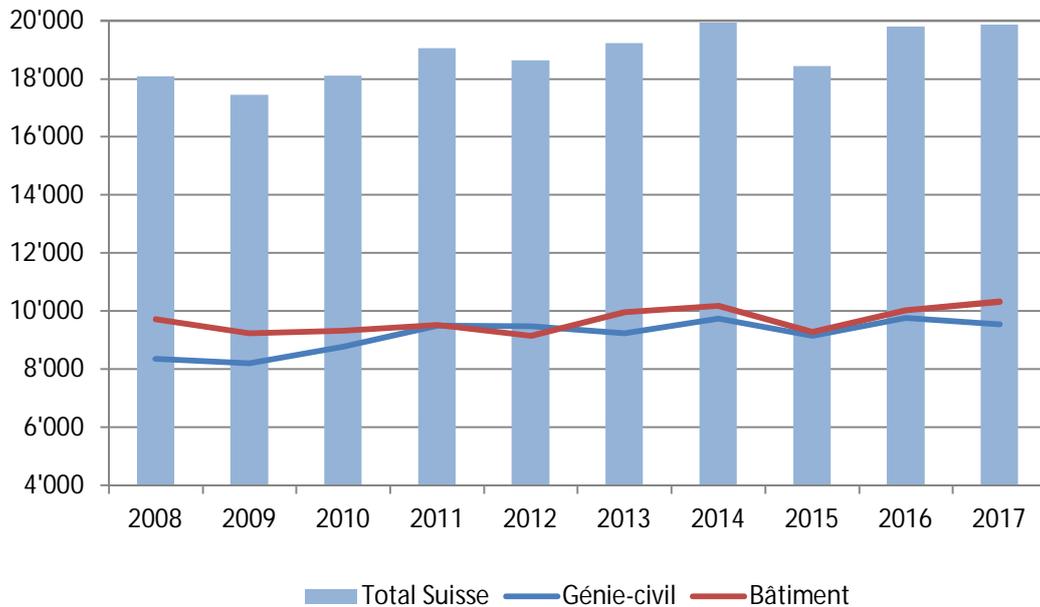
Variation des prix dans la construction
indice 100 = décembre 2015



Evolution des commandes dans le canton de Fribourg en millions de francs



Evolution des commandes en Suisse en millions de francs



Secrétariats gérés par la FFE

Conférence Cantonale de la Construction (CCC)
(depuis le 1^{er} janvier 2018 : constructionfribourg)

Le comité de la CCC, présidé en 2017 par Jean-Luc Schouwey, a traité lors de trois séances les thèmes suivants :

- ✓ Changement de nom CCC en constructionfribourg
- ✓ Lutte contre les fraudes dans la construction
- ✓ Projet « Construire avec succès »
- ✓ Projet « Disfonctionnement dans la construction »
- ✓ Séminaire sur les marchés publics
- ✓ Statistiques de la construction fribourgeoise

Le point fort de cette année a été le séminaire sur les marchés publics, co-organisé par la CCC. Cet évènement avait pour but de rappeler les principes et règles essentiels des marchés publics. La présentation s'est poursuivie par un débat, qui avait pour thème « à qui profite le plus la recherche de la qualité et de la durabilité ? » et « comment orienter cette recherche afin qu'elle soit bénéfique à l'emploi et aux entreprises de la région ? ». Après ces échanges intéressants, les participants ont prolongé leur discussion autour d'un apéritif dinatoire.

L'assemblée générale s'est déroulée le 12 octobre 2017, à la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg.

Lors de son rapport, Jean-Luc Schouwey relève que même si l'année a commencé sous de bons auspices, les turbulences liées au franc fort et aux délocalisations touchent la construction, la transformation et la rénovation du parc immobilier du canton. Tous les acteurs de la construction doivent donc rester attentifs et prudents.

En effet, le monde de la construction évolue, se développe et se transforme. La CCC porte une attention particulière au maintien du savoir-faire et de l'acte de construire dans les règles de l'art. La fraude dans la construction est d'une telle ampleur qu'une action rapide, vigoureuse et efficace doit être entreprise. Une commission réunissant toutes les instances juridiques, étatiques et professionnelles a été mise sur pied à ce sujet. En outre, la Conférence doit informer le grand public par différents moyens. La revue « Construire avec succès », qui guide les personnes dans la réalisation de leur projet de construction, va être remaniée.

Lors de cette assemblée, les présents ont voté sur le changement de nom de la Conférence Cantonale de la Construction. Cette proposition étant acceptée, la CCC se nomme désormais, depuis le 1^{er} janvier 2018, constructionfribourg.

Monsieur Roland Mesot, 2^{ème} Vice-Président du Grand Conseil fribourgeois, a pris la parole et mentionné que face à la concurrence étrangère, aux marges tendues et aux incertitudes liées aux décisions politiques, les entreprises doivent malgré tout rester compétitives et fournir des prestations de qualité.

La partie informative de cette assemblée fut menée par Messieurs Fabian Eggertswyler et Nicolas Fawer. Monsieur Eggertswyler a parlé de l'entreprise biol conseils, une entreprise de service qui accompagne ses clients dans le développement de leur projet. Ils utilisent pour cela des outils fiables et novateurs, tels que les drones, les stations automatiques de mesures ou les plateformes WebGIS. En lien avec l'entreprise biol conseils, Monsieur Fawer a présenté le projet de déplacement de la gare de Châtel-St-Denis. Il s'est occupé de la planification et du suivi environnemental.

Commission de gestion des déchets

Bilan et explications des contrôles 2017

En 2017, l'Association Fribourgeoise de Contrôle a effectué des contrôles dans les domaines de la gestion des déchets, de la qualité de l'eau utilisée et évacuée, de l'air et des contrôles des machines de chantier. Les visites de chantiers, par les inspecteurs de l'AFCo, ont donné lieu à 596 rapports de contrôles de déchets, 179 rapports de contrôles des eaux et 191 rapports de l'air.

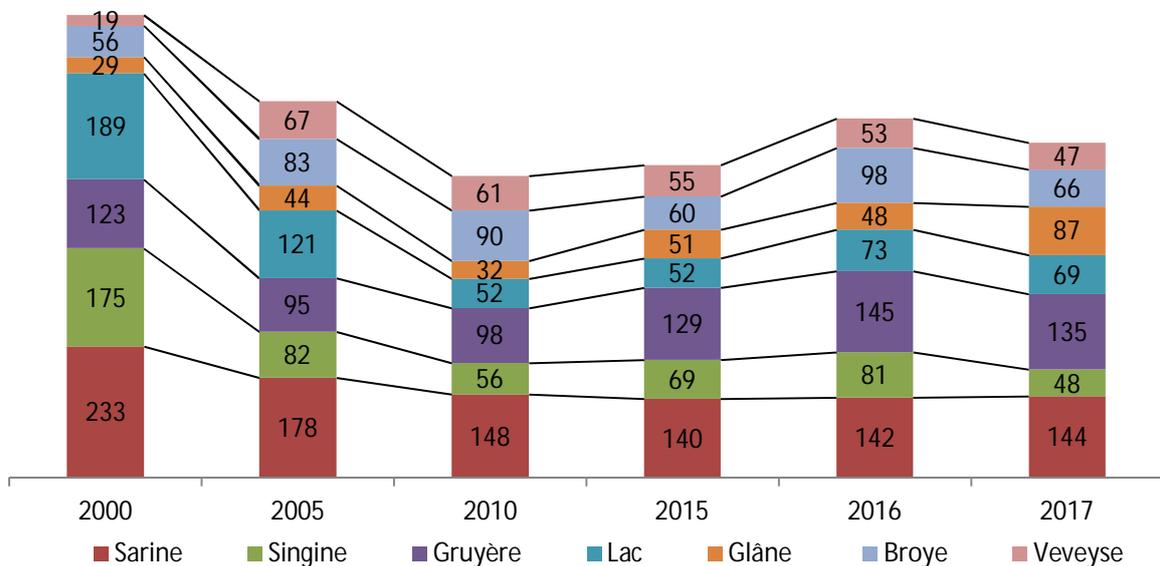
A la lecture de ces rapports, il en est ressorti que 474 ne mentionnaient aucun problème, 62 étaient considérés comme peu importants, 44 importants, 8 graves et 8 sont sujets à des remarques. Le non-respect des bases légales en matière de gestion des déchets, d'eau et de l'air est dénoncé au Service de l'environnement. En cas de problèmes graves, qui sont liés aux types de domaines mentionnés ci-dessus, des démarches administratives sont entreprises rapidement. Une étroite collaboration est nécessaire entre les deux services afin de corriger ces manquements ou ces négligences.

Objectifs 2018

Pour l'Association Fribourgeoise de Contrôle et le Service de l'environnement du canton de Fribourg, le principal objectif est de maintenir ardemment les contrôles sur les chantiers. Le dialogue, les explications et la communication sont essentiels afin que les entreprises comprennent les enjeux environnementaux.

Le graphique ci-dessous démontre le nombre de contrôles par district concernant la gestion des déchets. Nous constatons que les districts de la Sarine et de la Gruyère sont les plus contrôlés. Ce fait est facilement explicable. En effet, les villes de Fribourg et Bulle, respectivement dans les districts mentionnés, sont témoins d'une forte activité dans le domaine de la construction.

Répartition des contrôles en nombre



Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF)

Rapport d'activité 2017

En 2017, le volume de travail au sein de la Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise fut important avec de plus en plus de cas compliqués à résoudre qui demandent réflexions et compétences.

Lors des contrôles, la CPPF a remarqué qu'un certain nombre de nouvelles entreprises ne connaissaient pas la Convention nationale du secteur principal de la construction en Suisse (CN) et ne respectaient pas les conditions de travail à appliquer, sous prétexte qu'elles le faisaient toujours ainsi et ne se sont jamais posé la question si leur manière de faire correspondait aux exigences de la CN.

130 entreprises du gros oeuvre ont été contrôlées en 2017. Ce chiffre comprend également les sociétés de location de services et les LDét (Loi sur les travailleurs détachés) qui emploient des ouvriers travaillant pour le gros oeuvre. Les non-respects récurrents de la CN sont : temps de déplacements, indemnités de repas, méthode de calcul des vacances, jours fériés et 13^{ème} salaire pas corrects, fiches d'heures non établies, calendriers non remis à la CPPF.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, la CPPF a infligé des sanctions et des frais administratifs pour un montant de CHF 90'506 et n'a encaissé que CHF 43'257. Cette différence est due au fait que des dossiers sont en cours de procédures judiciaires ou que l'entreprise a fait faillite.

Pour rappel, « le travail au noir » est sanctionné par le Service public de l'emploi et les assurances sociales. Toutefois, la CPPF peut prononcer un avertissement ou infliger une amende conventionnelle. Une amende conventionnelle peut aussi frapper l'employeur qui fait exécuter sciemment ou qui favorise « le travail au noir » rémunéré.

La CPPF relève que les entreprises membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs montrent un réel intérêt à suivre des formations continues, notamment en participant aux petits déjeuners organisés par la FFE sur des thèmes se rapportant à la CN.

Dossiers traités et clôturés en 2017 :

En chiffres :	Unité	2016	2017
Entreprises contrôlées	Nb	150	130
Travailleurs contrôlés	Nb	1'106	686
Infractions aux dispositions salariales	Pers.	226	110
Infractions aux conditions de travail	Pers.	533	122
Factures établies	CHF	207'071	90'506
Montants encaissés : amendes et frais de procédure	CHF	77'015	43'257

Objectifs 2018

Avancer rapidement dans le domaine des contrôles afin de pouvoir répondre à la demande des membres de la FFE qui désirent obtenir la carte professionnelle.

Fribourgfonds-Construction (FFC)

Comptes 2017

Par rapport à 2016, les charges sont en baisse de 6.5 % et les produits (entrées des cotisations) sont en augmentation de 1.4 %. Par conséquent, l'exercice 2017 dégage un bénéfice.

Aide à la formation

En 2017, conformément au règlement du FFC, le Fonds a accordé un acompte pour la formation à deux conducteurs de travaux représentant un montant de CHF 4'000.-.

Conditions pour obtenir une prestation du Fonds

Pour obtenir une prestation pour l'un de ses travailleurs, l'entreprise demanderesse doit avoir prélevé les cotisations sur le salaire du travailleur au moins douze mois avant le début de la formation pour laquelle elle vise à obtenir une prestation.

Les personnes individuelles peuvent aussi obtenir une prestation à partir du moment où elles ont cotisé au moins deux ans sur les quatre années qui précèdent le début de la formation.

Prix

Lors de l'assemblée annuelle du FFC qui s'est déroulée le 28 septembre 2017 au restaurant Kantonsschild à Gempenach, cinq prix ont été remis aux apprentis ayant obtenu l'une des trois meilleures moyennes des travaux pratiques lors de l'examen final. Les apprentis suivants ont été récompensés :

Formation de base, apprentissage

Nom / Prénom	Formation	Employeur	Prix / CHF
Kramer Patrick	Constructeur de routes	Gugger Fritz AG, Murten	1 ^{er} prix CHF 1'000
Corpataux Romain Claude	Maçon	Frutiger SA, Fribourg	2 ^e prix CHF 500
Andrist Patrik	Maçon	Perler AG, Wünnewil	2 ^e prix CHF 500
Falacho Dos Santos Nelson Manuel	Constructeur de routes	JPF Construction SA, Bulle	3 ^e prix CHF 300
Rey Donovan	Maçon	O. & D. Giacomotti SA, Estavayer-le-Lac	3 ^e prix CHF 300

Formation, article 32 de la LFPr

Sandro Hausammann, constructeur de routes chez JPF Construction SA, Bulle, a reçu un prix d'une valeur de CHF 1'000 pour avoir obtenu la meilleure moyenne générale, supérieure à 5.



Les lauréats 2017 lors de l'assemblée du FFC

Association Fribourgeoise de l'Industrie des Graviers et du Béton (AFGB)

La FFE gère l'Association Fribourgeoise de l'Industrie des Graviers et du Béton (AFGB) depuis le 1^{er} janvier 2011. L'association est présidée par M. Luc Pasquier.

Le comité s'est réuni à 8 reprises en 2017 et a organisé une assemblée générale ordinaire le 28 juin 2017, suivie d'une visite de l'entreprise Mapei Suisse SA à Sorens. Quant à l'assemblée extraordinaire d'automne, elle s'est déroulée le 29 novembre 2017 au Restaurant de la Gare à Grolley. En date du 9 novembre 2017, l'AFGB a également organisé une rencontre des sections romandes, au Restaurant de l'Aigle Noir à Fribourg.

Dans son rapport annuel, le Président, Luc Pasquier a notamment relevé les éléments mentionnés ci-après. L'industrie du gravier et du béton a vécu une année favorable vu la situation du marché de la construction. Les problèmes engendrés par l'importation de graviers hors-canton, suisse ou français, et l'utilisation de centrales foraines ont été relativisés par le volume important des chantiers, même s'ils influencent toujours de manière négative notre activité.

Réserves futures

Malheureusement, nous devons constater que la situation n'a pas du tout évolué concernant les réserves futures. Actuellement, les réserves de graviers autorisées sont largement insuffisantes et ne garantissent pas l'approvisionnement du canton à l'horizon d'au maximum 8 ans.

Recyclage

La mise en ordre du recyclage des matériaux de démolition est en train de se mettre en place. Un problème important se pose au niveau du recyclage des matériaux bitumineux. En effet, malgré que les nouveaux revêtements contiennent toujours plus d'éléments recyclés, il reste un solde important d'anciens revêtements bitumineux à recycler.

Activités

L'AFGB se concentre notamment sur certains points principaux. Il s'agit plus spécialement de :

- ✓ Défendre les intérêts des membres de l'Association.
- ✓ Diminuer les coûts de transport : les graviers qui se trouvent sur les chantiers fribourgeois viennent de toujours plus loin, au détriment des questions d'environnement.
- ✓ Garantir que chaque acteur actif dans le traitement et la production des graviers et bétons soit soumis et respecte les normes et les exigences de telles activités, que ce soit pour des installations fixes ou mobiles.
- ✓ Gérer le groupe de travail OLED.
- ✓ Gérer les contacts avec les autorités : consultations, collaboration, etc.
- ✓ Intervenir lors de la mise en consultation du Plan directeur cantonal.
- ✓ Modifier le PSEM : l'AFGB souhaite mettre sur pied un groupe de travail chargé d'étudier les révisions à apporter au PSEM et la création d'outils de planification spécifiques au domaine des gravières.
- ✓ Recycler les matériaux de récupération, ce qui offre un potentiel important d'économie, mais un effort de ce côté-là doit encore être fourni pour garantir que cela soit fait conformément aux ordonnances y relatives.
- ✓ Suivre le domaine de la formation.

La collaboration entre la FFE et l'AFGB est importante, spécialement sur ces dossiers particuliers. L'AFGB est satisfaite de pouvoir compter sur un partenaire fiable et sérieux.

Sortie des membres

Les membres de la Fédération ont eu l'occasion de participer à la sortie qui a eu lieu le 15 septembre 2017.

Le rassemblement des 42 participants a eu lieu devant les bureaux de la Fédération à Givisiez. Ils ont été transportés en bus vers la destination du jour : le futur centre logistique des Transports Publics Fribourgeois (TPF) et le pont du Tiguellet à Givisiez, un site gigantesque pour deux chantiers en cours de réalisation.

Deux groupes se sont formés, l'un conduit par Monsieur Frédéric Lampin des TPF et l'autre par Monsieur Jean-Marie Seydoux du Service des Ponts et Chaussées (SPC). Les entrepreneurs présents ont pu mesurer la complexité de ces deux chantiers particulièrement impressionnants. A terme, la zone industrielle de Givisiez va totalement changer de visage. Les travaux vont bon train mais devraient durer jusqu'en 2019.

A l'issue de cette visite de chantier qui fût très intéressante pour nos membres, l'activité du jour s'est poursuivie par un apéritif savouré en plein air, à la FFE.



Annexes au rapport annuel

Liste des membres du comité de la FFE

Liste des membres honoraires de la FFE

Liste des membres vétérans de la FFE

Liste des membres de la FFE

LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE LA FFE

	Nom	Prénom	Début activité	Tél. professionnel	Fonction	Entreprise
1	Berchier	François	1993	+41 (26) 662 47 47	Membre	Charly Berchier SA
2	Butty	Claude	2001	+41 (21) 909 58 13	Membre	René Butty & Fils SA
3	Emonet	Frédéric	1996	+41 (21) 947 41 74	Membre	Raymond Emonet SA
4	Gross	Frédéric	2000	+41 (26) 913 12 55	Membre	Grisoni-Zaugg SA
5	Lötscher	Peter	2011	+41 (26) 413 14 01	Membre	Buchmann Joseph SA
6	Meyer	Manfred	1996	+41 (26) 672 32 00	Vice-président	GM Bau Gugger + Meyer AG
7	Papaux	Patrick	1994	+41 (26) 411 16 79	Membre	Papaux Construction et Rénovation SA
8	Piller	Hanspeter	2015	+41 (58) 226 87 01	Membre	Frutiger AG
9	Pillonel	Patrick	2017	+41 (26) 663 99 99	Membre	Stéphane Mauron SA
10	Poncet	Pierre-Yves	2017	+41 (26) 426 51 11	Membre	Antiglio SA
11	Rappo	Urs	1996	+41 (26) 494 50 20	Membre	Rappo AG
12	Schouwey	Jean-Luc	2005	+41 (26) 919 72 72	Président	JPF Construction SA
13	Surchat	Bastian	2012	+41 (21) 948 30 90	Membre	Surchat Construction SA
14	Zampa	Michel	2002	+41 (26) 673 15 63	Membre	Michel Zampa SA

LISTE DES MEMBRES HONORAIRES DE LA FFE

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nommé membre honoraire en</i>
Brodard	Nicolas	1634 La Roche	2017
Buchmann	Joseph	1724 Le Mouret	1999
Emonet	Paul	1617 Tatroz	1992
Pasquier	Luc	1661 Le Pâquier	2006
Schouwey	Marcel	1700 Fribourg	1994
Schuwey	Norbert	3186 Düdingen	1984
Trezzini	Albert	1630 Bulle	1997
Zosso	Hugo	3186 Düdingen	2012

LISTE DES MEMBRES VETERANS DE LA FFE

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nommé membre vétéran en</i>
Barras	Gérard	1695 Villarlod	2014
Bula	André	1722 Bourguillon	2010
Butty	René	1670 Ursy	1997
Corpataux	Francis	1753 Matran	2015
Droux	Marcel	1696 Vuisternens-en-Ogoz	2012
Droz	Serge	1786 Sugiez	2009
Droz	Michel	1786 Sugiez	2009
Ducrest	Michel	1728 Rossens	2010
Fontaine	Ernest	1532 Fétigny	2006
Gendre	Pascal	1740 Neyruz	2014
Gillon	Georges	1763 Granges-Paccot	2001
Gobet	Gabriel	1687 Estévenens	2017
Largo	Jean-Pierre	1700 Fribourg	2016
Mantel	Jean	1782 Belfaux	2009
Michaud	Jean-Marc	1700 Fribourg	2009
Michel	Pascal	1541 Bussy	2017
Pasquier	Roger	1661 Le Pâquier	1994
Philipona	André	1633 Vuippens	2010
Rappo	Josef	1715 Alterswil	1995
Rappo	Viktor	1713 St-Antoni	1994
Rossier	Michel	1740 Neyruz	2003
Rüfenacht	Jean-Pierre	1700 Fribourg	2014
Sciboz	Pierre	1733 Treyvaux	2010
Tomasini	Alexandre	1630 Bulle	1994
Zay	Gérard	1782 Cormagens	2017
Zumwald	Otto	3185 Schmitten	2010

LISTE DES MEMBRES DE LA FFE

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>
1 A. Tomasini SA	1630 Bulle	+41 (26) 913 08 80	+41 (26) 913 08 89
2 André Repond SA	1637 Charmey	+41 (26) 927 55 55	+41 (26) 927 55 50
3 Antiglio SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 51 11	+41 (26) 426 51 99
4 Antonietti Kerzers AG	3210 Kerzers	+41 (31) 755 58 38	+41 (31) 755 67 00
5 Arsa Constructions SA	1630 Bulle	+41 (26) 927 55 55	+41 (26) 927 55 50
6 Bau-Team 96 AG	3184 Wünnewil-Flamatt	+41 (26) 496 25 78	+41 (26) 496 30 78
7 Bernard Jaquet SA	1772 Grolley	+41 (26) 475 34 00	+41 (26) 475 38 31
8 Bewetec AG	4538 Oberbipp	+41 (32) 636 58 58	+41 (32) 636 58 60
9 Buchmann Joseph SA	1724 Praroman-Le Mouret	+41 (26) 413 14 01	+41 (26) 413 27 02
10 Bura AG	3280 Murten	+41 (26) 672 96 66	+41 (26) 672 96 60
11 Carlux CVI Sàrl	1510 Moudon	+41 (21) 905 09 90	+41 (21) 905 09 91
12 CH Construction Sàrl	1775 Mannens	+41 (79) 518 08 45	+41 (26) 660 22 40
13 Charly Berchier SA	1482 Cugy	+41 (26) 662 47 47	+41 (26) 660 62 69
14 CLERC Bau AG	3186 Düdingen	+41 (26) 492 54 54	+41 (26) 492 54 59
15 Colas Suisse SA, succursale de Granges-Paccot	1763 Granges-Paccot	+41 (26) 460 80 40	+41 (26) 460 80 49
16 Construction Frédéric Demierre Sàrl	1694 Chavannes-Sous-Orsonnens	+41 (26) 653 24 75	+41 (26) 653 24 75
17 Conus Construction SA	1674 Vuarmans	+41 (21) 909 59 13	+41 (21) 909 61 82
18 Coquoz Constructions SA	1615 Bossonnens	+41 (21) 947 49 78	+41 (21) 947 50 16
19 Costrava Hoch- und Tiefbau AG	3175 Flamatt	+41 (31) 741 00 92	+41 (31) 741 25 77
20 Creabéton Matériaux SA	3186 Düdingen	+41 (26) 492 50 20	+41 (26) 492 50 25
21 Da Costa Sàrl	1699 Porsel	+41 (21) 907 12 96	+41 (21) 907 12 96
22 Denis Curty SA	1528 Surpierre	+41 (26) 668 96 68	+41 (26) 668 96 67
23 Dousse Constructions SA	1723 Marly	+41 (26) 436 12 43	+41 (26) 436 38 22
24 Eau-Gaz & Pompes SA	1744 Chénens	+41 (26) 477 60 10	+41 (26) 477 60 11
25 Eichenberger SA Construction	1786 Sugiez	+41 (26) 673 14 66	+41 (26) 673 23 15
26 Ernest Corpataux & Fils SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 50 52	+41 (21) 909 61 92
27 ETSA Etanchéité SA	1753 Matran	+41 (26) 402 81 21	+41 (26) 401 00 58
28 Etter Pavage-Pflästerungen	1720 Corminboeuf	+41 (79) 413 50 90	+41 (26) 475 13 13
29 F. Bernasconi & Cie SA, succursale de Payerne	2206 Les Geneveys-sur-Coffrane	+41 (32) 857 14 15	+41 (32) 857 17 26
30 François Ruffieux & Fils SA	1654 Cerniat FR	+41 (26) 927 18 89	+41 (26) 927 18 89
31 Friedli & Caprani AG	3184 Wünnewil	+41 (31) 996 78 78	+41 (31) 996 78 79
32 Fritz Gugger AG	3280 Murten	+41 (26) 672 92 00	+41 (26) 672 92 01
33 Frutiger SA Fribourg	1700 Fribourg	+41 (58) 226 81 81	+41 (58) 226 81 80
34 G. Dentan - Siffert SA	1762 Givisiez	+41 (26) 460 82 00	+41 (26) 460 82 05
35 Gebr. Jetzer Hoch- und Tiefbau AG	3253 Schnottwil	+41 (32) 351 24 88	+41 (32) 351 44 52
36 Geneux Dancet SA	1707 Fribourg	+41 (26) 484 82 00	+41 (26) 484 82 05
37 Gilbert Brodard et Fils SA	1634 La Roche	+41 (26) 413 92 20	+41 (26) 413 92 29
38 GM Bau Gugger + Meyer AG	3280 Murten	+41 (26) 672 32 00	+41 (26) 672 32 01
39 Gobet génie civil SA	1687 Estévenens	+41 (26) 652 20 27	+41 (26) 652 47 28
40 Grisoni-Zaugg SA	1630 Bulle 2	+41 (26) 913 12 55	+41 (26) 912 74 54
41 Grisoni-Zaugg SA succursale de Domdidier	1564 Domdidier	+41 (26) 675 36 33	+41 (26) 675 29 84
42 Grisoni-Zaugg SA succursale de Fribourg	1700 Fribourg	+41 (26) 347 44 22	+41 (26) 347 44 20
43 Hans Hofmann	3216 Ried - Kerzers	+41 (31) 755 52 77	+41 (31) 755 81 33
44 HG COMMERCIALE	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 460 81 60	+41 (26) 460 81 69
45 Hugo Raemy und Sohn AG	1716 Plaffeien	+41 (26) 419 17 69	+41 (26) 419 37 69

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>	
46	Implenia Suisse SA	1700 Fribourg	+41 (26) 425 80 20	+41 (26) 425 80 39
47	J. Monferini SA	1630 Bulle	+41 (26) 912 82 68	+41 (26) 912 82 63
48	J.-F. Maillard Maçonnerie	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 84 07	+41 (21) 948 77 42
49	Jean Deschenaux SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 10 40	+41 (21) 909 10 41
50	Jean Weibel SA	3018 Berne	+41 (31) 990 53 56	+41 (31) 990 59 74
51	Jean-Daniel Mueller SA	1796 Courgevaux	+41 (26) 670 42 52	+41 (26) 670 20 67
52	JPF Construction SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72	+41 (26) 919 72 99
53	Kibag Bohrunge AG	3216 Ried b. Kerzers	+41 (58) 387 18 50	
54	Lambelet & Bugnon SA	1744 Chénens	+41 (26) 470 22 52	+41 (26) 470 22 53
55	Laner SA	1728 Rossens	+41 (26) 401 12 92	+41 (26) 401 04 13
56	Leva Corbières SA	1647 Corbières	+41 (26) 915 15 45	+41 (26) 915 14 06
57	Losinger Marazzi SA	1700 Fribourg	+41 (58) 456 71 10	+41 (58) 456 71 11
58	Michel Zampa SA	1787 Môtier/Vully	+41 (26) 673 15 63	+41 (26) 673 23 77
59	ML AG	1785 Cressier	+41 (26) 670 73 37	+41 (26) 670 73 38
60	O. & D. Giacomotti SA	1470 Estavayer-le-Lac	+41 (26) 663 14 05	+41 (26) 663 56 56
61	Oberson SA Construction	1625 Sâles	+41 (26) 916 16 66	+41 (26) 916 16 69
62	Offner Bauunternehmung AG	3280 Murten	+41 (26) 670 24 86	
63	Papaux Construction et Rénovation SA	1695 Villarsel-le-Gibloux	+41 (26) 411 16 79	+41 (26) 411 35 56
64	Perler AG	3184 Wünnewil	+41 (26) 497 55 00	+41 (26) 497 55 01
65	Pierre Sciboz & Cie SA	1733 Treyvaux	+41 (26) 413 14 46	+41 (26) 413 15 48
66	Pittet Frères Maçonnerie SA	1678 Siviriez	+41 (26) 656 13 93	+41 (26) 656 10 38
67	Pittet-Chatelan SA, succursale de Châtel-St-Deni	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 80 77	+41 (21) 948 07 47
68	Polyfaçades SA	1700 Fribourg	+41 (26) 426 51 77	+41 (26) 426 51 99
69	Probatech Constructions SA	1772 Grolley	+41 (79) 751 38 70	+41 (26) 321 13 32
70	Prodo SA	1564 Domdidier	+41 (26) 676 92 00	+41 (26) 676 92 09
71	R. Grand & Fils SA	1630 Bulle	+41 (26) 919 60 20	+41 (26) 919 60 29
72	Raemy AG	1716 Plaffeien	+41 (26) 419 12 47	+41 (26) 419 32 47
73	Rappo AG	1715 Alterswil	+41 (26) 494 50 20	+41 (26) 494 50 21
74	Raymond Emonet SA	1617 Tatroz	+41 (21) 947 41 74	+41 (21) 947 41 36
75	Realsport Building SA	1728 Rossens	+41 (26) 402 57 02	+41 (26) 401 04 58
76	René Butty & Fils SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 58 13	+41 (21) 909 61 84
77	Renobau Zahno AG	1714 Heitenried	+41 (26) 495 19 25	+41 (26) 495 32 34
78	Renobeton SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 54 54	+41 (26) 426 51 99
79	RiBi Bau GmbH	1737 Plasselb	+41 (79) 648 39 61	
80	Roggo Bauunternehmung AG	3186 Düdingen	+41 (26) 492 98 98	+41 (26) 492 98 99
81	Ropraz SA	1680 Romont	+41 (26) 651 91 91	+41 (26) 651 91 90
82	Rüfenacht Génie Civil SA	1701 Fribourg	+41 (26) 484 80 00	+41 (26) 484 80 09
83	Savary & Fils SA	1623 Semsales	+41 (26) 918 55 22	+41 (26) 918 55 62
84	Scaiola Frères SA	1690 Villaz-St-Pierre	+41 (26) 653 12 02	+41 (26) 653 24 34
85	Schaller AG Gurmels	3212 Gurmels	+41 (26) 674 22 48	+41 (26) 674 30 48
86	Setimac Etanchéité & Résine SA	1762 Givisiez	+41 (26) 466 39 38	+41 (26) 466 39 37
87	Steinbrüche Tätüren GmbH	1737 Plasselb	+41 (26) 419 13 61	+41 (26) 426 51 99
88	Stéphane Mauron SA	1470 Estavayer-le-Lac	+41 (26) 663 99 99	+41 (26) 663 99 90
89	Sulmoni SA	1680 Romont	+41 (26) 651 96 10	+41 (26) 651 96 15
90	Surchat Construction SA	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 30 90	+41 (21) 948 30 99
91	Tuileries Fribourg & Lausanne SA	3186 Düdingen	+41 (26) 492 99 99	+41 (26) 492 99 80
92	Vigier Béton Romandie SA	1734 Tentlingen	+41 (26) 418 12 88	+41 (26) 418 10 94
93	Vonlanthen & Moser Bauservice GmbH	1717 St-Ursen	+41 (26) 494 32 70	
94	Weiss & Appetito AG	3210 Kerzers	+41 (31) 750 75 75	+41 (31) 750 75 76
95	Wirz AG Bauunternehmung	3018 Bern	+41 (31) 990 77 77	+41 (31) 990 77 78
96	Z Construction SA	1726 Farvagny-le-petit	+41 (26) 322 02 10	
97	Zmoos SA	1700 Fribourg	+41 (0) 840 103 103	+41 (0) 840 103 104
98	ZUMWALD Bauunternehmung AG	3185 Schmitten	+41 (26) 496 00 40	+41 (26) 496 00 41



FFE/FBV
Route André Piller 29
1762 Givisiez
Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25
www.ffe-fbv.ch
secretariat@ffe-fbv.ch